Communication

Le 6 septembre 2009, l'OMC a ouvert ses portes au public pour la première fois. Environ 5 000 personnes sont venues en apprendre davantage sur l'Organisation, ses travaux et son bâtiment historique. Le Forum public 2009, qui s'est tenu à Genève à la fin septembre, a donné à près de 1 300 participants l'occasion d'exprimer leurs vues sur le système commercial multilatéral. Pendant l'année, l'OMC a organisé quelque 160 séances d'information auxquelles ont assisté près de 4 800 personnes.

Relations avec les organisations non gouvernementales 120

Journée portes ouvertes de l'OMC 124

Communication avec les parlementaires 126

Renforcement de la coopération internationale 127

Programme de chaires de l'OMC 129

Activités d'information du public 130

Contacts avec les médias et le public 130

Site Web de l'OMC 131

Publications de l'OMC 132

Prix du meilleur article décerné par l'OMC à de jeunes économistes 136

Journée des données 137

Contexte
L'OMC entretient un dialogue suivi avec les organisations de la société civile sur divers aspects de l'Organisation et des négociations de Doha en cours, dans le but de renforcer la coopération et de permettre au public de mieux comprendre les activités de l'OMC.

Relations avec les organisations non gouvernementales

En 2009, les relations avec les organisations non gouvernementales (ONG) se sont encore développées grâce à diverses activités, comme le Forum public annuel de l'OMC, les séances d'information régulières organisées à l'intention des ONG par le Secrétariat de l'OMC, les activités des ONG durant la septième Conférence ministérielle et la poursuite du projet pilote de 2008 accordant aux ONG locales un accès permanent au bâtiment de l'OMC.

Ateliers régionaux et nationaux

En 2009, l'OMC a continué de promouvoir le dialogue avec les organisations de la société civile en organisant des ateliers régionaux et nationaux à l'intention des représentants d'ONG dans les pays en développement. Les ONG jouent un rôle crucial pour façonner l'image de l'OMC et l'idée que le public se fait de l'Organisation. Les activités de communication leur permettent de mieux comprendre l'OMC et la manière dont le système commercial multilatéral fondé sur des règles aide à soutenir la croissance et le développement.

Les ateliers régionaux de sensibilisation sont organisés en collaboration avec des institutions partenaires de l'OMC qui possèdent un bon réseau de contacts au niveau régional, ce qui permet à l'OMC d'ouvrir de nouvelles voies de communication avec les ONG dans le monde entier.

En 2009, deux ateliers régionaux de sensibilisation ont été organisés à l'intention de la société civile :

- À Nairobi (Kenya), l'OMC s'est associée à la CUTS (Consumer Unity and Trust Society, ONG internationale ayant son siège en Inde) pour organiser un atelier sur le thème « Système commercial multilatéral : possibilités et défis pour les pays de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) ». Cette activité a rassemblé 42 représentants de la société civile, notamment des syndicalistes, des universitaires, des journalistes et des représentants d'organisations professionnelles du Burundi, de l'Éthiopie, du Kenya, l'Ouganda, de la République-Unie de Tanzanie, du Rwanda et du Soudan, ainsi qu'un certain nombre de fonctionnaires.
- Au Caire (Égypte), l'OMC et la FES (Fondation Friedrich Ebert, ONG internationale ayant son siège à Berlin) ont organisé un dialogue régional sur le thème « Défis actuels et futurs pour le système commercial multilatéral – Perspectives de développement pour la région MOAN (Moyen-Orient et Afrique du Nord) ». Ont participé à ce dialogue 56 représentants de la société civile issus d'horizons divers – syndicats, universités, journalisme, milieux d'affaires et ONG – ainsi que plusieurs représentants du gouvernement égyptien.

Forum public de l'OMC

Le Forum public 2009, qui s'est déroulé à Genève du 28 au 30 septembre, a attiré près de 1 300 participants (voir la figure 1). Chaque année, le Forum offre aux participants l'occasion d'exprimer leurs vues et leurs préoccupations sur tous les aspects du système commercial multilatéral.

Figure 1: Participation au Forum public de 2009

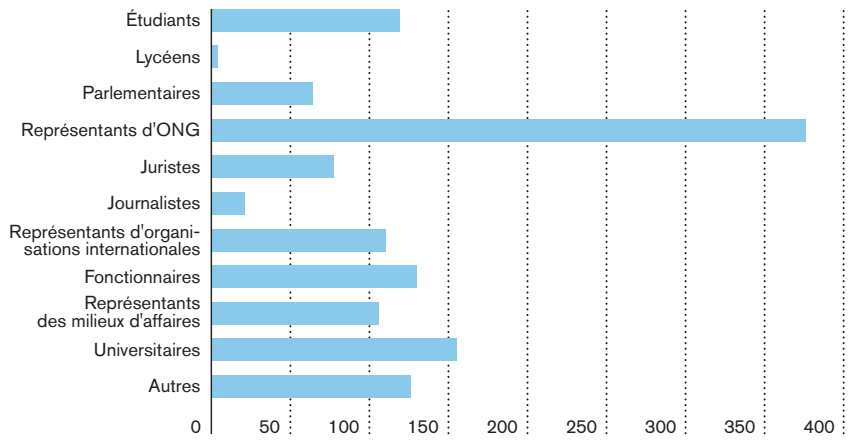

Le Forum de 2009, intitulé « Problèmes mondiaux, solutions mondiales : vers une meilleure gouvernance mondiale », visait à évaluer le rôle de l'OMC et du système commercial multilatéral face à la crise économique mondiale. Les débats se sont concentrés sur la pertinence des négociations du Cycle de Doha, sur les défis que le système commercial multilatéral doit relever et sur l'incidence de la crise pour les pays en développement. Les représentants d'ONG, les fonctionnaires, les universitaires, les dirigeants d'entreprise, les étudiants et autres participants ont également discuté de la manière dont le système commercial multilatéral pourrait tenir compte au mieux des besoins futurs et des aspirations de la communauté internationale.

Environ 43 séances, dont la plupart ont été organisées par des ONG et d'autres participants, ont eu lieu pendant les trois jours du Forum. Le Directeur général a participé à deux séances de haut niveau centrées sur la gouvernance mondiale et le financement du commerce. Durant le Forum, le Secrétariat de l'OMC a invité un certain nombre de représentants d'ONG à participer à une série d'interviews vidéo sur les thèmes abordés. Ces interviews sont sur le site Web de l'OMC et un résumé des discussions de chaque séance sera publié dans le *Forum public de l'OMC 2009*.

Conférence ministérielle de l'OMC

Au total, 435 organisations de la société civile issues de 61 pays ont été accréditées pour assister à la septième Conférence ministérielle, qui s'est déroulée à Genève du 30 novembre au 2 décembre 2009. Sur ces 61 pays, environ la moitié étaient des pays en développement ou moins avancés, ce qui dénote l'intérêt croissant du public pour les questions commerciales dans le monde en développement. Les ONG représentaient près de la moitié des groupes de la société civile qui étaient présents à la Conférence. On trouvera dans la figure 2 une ventilation par catégorie d'organisations accréditées pour assister aux conférences ministérielles de l'OMC.

Le Forum public 2009 a attiré près de 1 300 participants.

Séance d'ouverture du Forum public de l'OMC 2009.

Figure 2: Participation de la société civile aux conférences ministérielles de l'OMC, par année

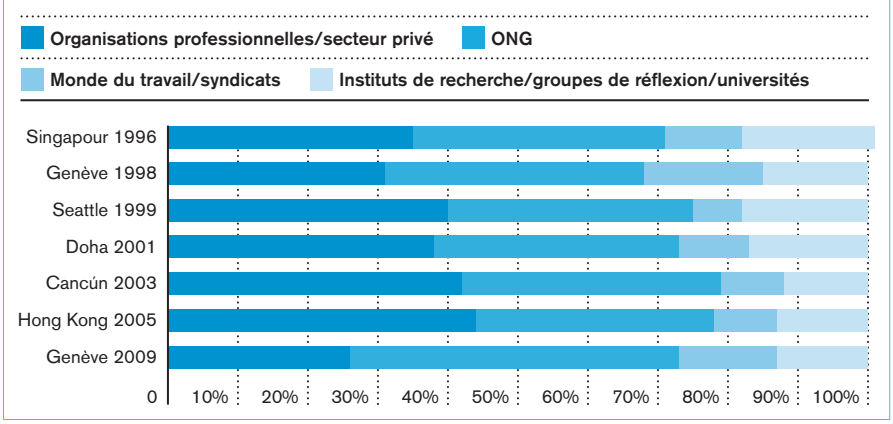

Les ONG participantes avaient accès à toutes les zones publiques durant la conférence, et un espace spécial leur a été réservé pour qu'elles assistant aux séances officielles : ouverture, plénière et clôture. Pour permettre à tous les représentants d'ONG de suivre le déroulement des travaux, un Centre des ONG adjacent aux locaux de la Conférence ministérielle a été mis en place. Le Centre mettait à la disposition des ONG des aires de travail, des moyens Internet et audiovisuels, de même que cinq salles de réunion où les représentants de la société civile pouvaient tenir des réunions privées ou publiques et où les Membres de l'OMC pouvaient organiser des séances d'information à l'intention de leurs ONG nationales. Le Centre des ONG a accueilli au total 36 réunions, depuis des discussions techniques sur le mécanisme de règlement des différends, le dumping à l'exportation, les droits de propriété intellectuelle et la réforme de l'OMC à des échanges de vues sur l'incidence du Cycle de Doha pour les pays en développement, la sécurité alimentaire, la concurrence, l'investissement, la gouvernance mondiale et le changement climatique.

Séance d'information organisée par le Directeur général pour les représentants de la société civile lors de la septième Conférence ministérielle.

Séance d'information à l'intention des ONG

En 2009, le Secrétariat de l'OMC a organisé 21 séances d'information à l'intention des ONG, dont un dîner-rencontre avec le Directeur général. De plus, au cours de la septième Conférence ministérielle, le Directeur général a tenu les représentants de la société civile informés. Les participants se sont déclarés très satisfaits des séances d'information organisées par le Secrétariat.

La figure 3 indique les sujets abordés lors des séances d'information organisées à l'intention des ONG en 2009, et la figure 4 le nombre de séances d'information tenues chaque année depuis 2000. Au total, ce sont 133 séances qui ont eu lieu depuis 2000, dont 76 durant les quatre dernières années.

Figure 3: Séances d'information à l'intention des ONG, par sujet, en 2009

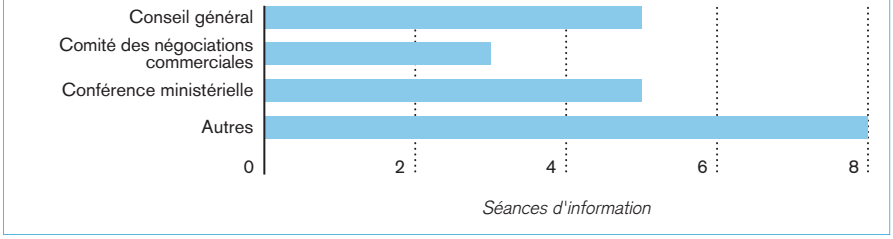

Figure 4: Nombre de séances d'information à l'intention des ONG, par année, de 2000 à 2009

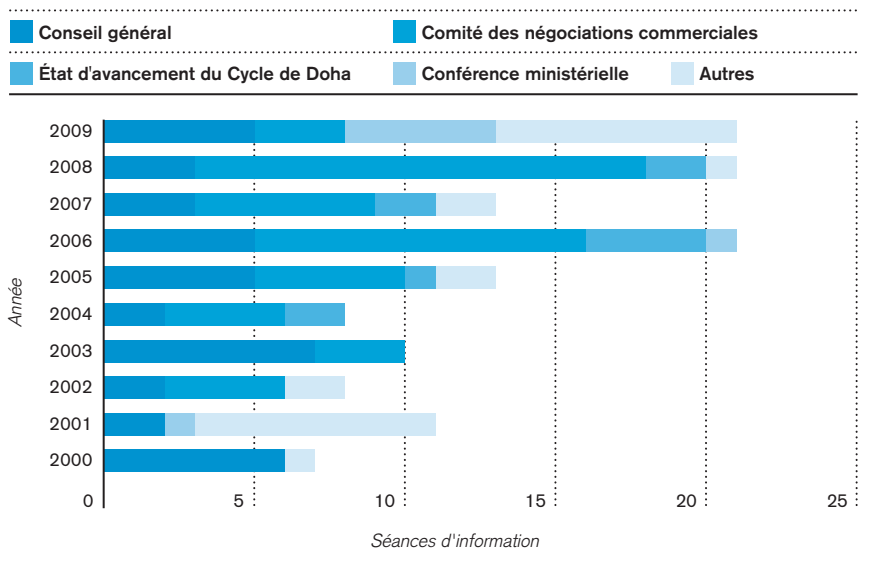

Le Secrétariat de l'OMC a organisé 21 séances d'information à l'intention des ONG en 2009.

Accès des ONG à l'OMC

En 2008, le Directeur général a lancé un projet pilote qui visait à donner aux ONG établies à Genève un accès plus régulier au bâtiment de l'OMC pour les réunions et activités. Ce projet pilote a été un succès et, en 2009, il a été élargi et renforcé. Il tient compte de l'intérêt croissant que les ONG portent aux activités courantes de l'OMC et du rôle important qu'elles y jouent. Les ONG établies à Genève ont réagi très positivement à cette initiative, qui atteste de l'attachement de l'OMC à la transparence.

Documents des ONG

Les ONG peuvent présenter des exposés de leur position ou des études au Secrétariat de l'OMC pour qu'ils soient affichés sur le site Web de l'Organisation. Une liste mensuelle des documents soumis par les ONG est distribuée aux Membres de l'OMC. En 2009, six documents ont été présentés par des ONG.

Journée portes ouvertes de l'OMC

L'OMC ouvre ses portes au public

Le dimanche 6 septembre 2009, l'OMC a ouvert ses portes au public pour la première fois. Environ 5 000 personnes sont venues nous rendre visite pour en en savoir davantage sur qui nous sommes et ce que nous faisons.

Par une journée ensoleillée de fin d'été, quelque 5 000 personnes ont voulu en savoir davantage sur l'OMC, son travail, son personnel, ses richesses artistiques et son bâtiment historique au bord du lac. Organisée par le personnel de l'OMC, cette manifestation familiale a donné l'occasion à la communauté locale de Genève et à d'autres non seulement de mieux comprendre les activités de l'Organisation et de rencontrer des fonctionnaires et des représentants des Membres, mais aussi de goûter aux spécialités du buffet international et de découvrir le visage humain de l'OMC.

L'OMC a ouvert ses portes au public à 10 heures et des mots de bienvenue ont été prononcés par le Directeur général, M. Pascal Lamy, par Mme Sandrine Salerno, Vice-Présidente du Conseil administratif de la Ville de Genève, par M. Mark Muller, Conseiller d'État, et par M. Mario Matus, Président du Conseil général de l'OMC.

Un court-métrage sur l'OMC et sur la manière dont son action influence la vie des populations du monde entier a été projeté à intervalles réguliers dans la salle du Conseil, principal lieu de réunion des 153 Membres de l'Organisation. Chaque projection a été suivie d'une séance de questions-réponses avec des experts de l'OMC et les Directeurs généraux adjoints.

Des visites guidées du siège de l'OMC au bord du lac ont permis de découvrir les nombreuses œuvres d'art offertes par les pays au fil des ans, y compris des dons qui avaient été faits à l'Organisation internationale du travail qui a occupé le Centre William Rappard de son inauguration en 1926 jusqu'en 1975. Les visiteurs ont pu également voir des expositions sur l'histoire de l'OMC et de la communauté internationale de Genève, ainsi que sur le commerce international et le rôle de l'OMC. Ils ont pu faire un detour par le bureau du Directeur général et la bibliothèque, avant de rencontrer des représentants des pays Membres de l'OMC qui leur ont expliqué les avantages de l'accession à l'Organisation.

Les interprètes de l'OMC ont donné un apercu de leur profession. Lors d'un débat en direct, des membres du public ont eu l'occasion d'entrer dans les cabines d'interprétation et de voir les interprètes à l'œuvre. De son côté, le service de santé de l'OMC a mis l'accent sur les questions d'hygiène et sur les bienfaits d'un mode de vie sain (en mesurant la pression artérielle, le poids, la taille et la masse corporelle des visiteurs et en faisant des recommandations alimentaires).

Sur la terrasse face au lac se tenait un buffet international à l'image de l'OMC, qui proposait des spécialités culinaires des pays Membres de l'Organisation. La recette tirée du buffet et de la vente des billets de tombola – 17 279 CHF – a été remise intégralement à l'association genevoise «Païdos», centre qui aide les enfants et les adolescents en situation de précarité ou ayant des problèmes de comportement.

Tout au long de la journée, les enfants ont pu participer à des ateliers de peinture faciale, à un concours de dessin sur le thème «Dessine-moi la mondialisation» et/ou «Dessine-moi l'OMC» et jouer dans un château gonflable. Les graphistes de l'OMC ont animé un atelier où les enfants ont transformé leur portrait photographique en œuvre pop'art. Les portraits ont été imprimés et remis aux enfants dans l'après-midi.

Le Secrétariat de l'OMC projette de faire de la journée portes ouvertes une activité annuelle. «Nos volontaires, nos Membres et tout le personnel de l'OMC remercient tous ceux qui nous ont rendu visite et ont fait de cette journée un franc succès. J'espère vous revoir tous l'année prochaine», a dit le Directeur général, M. Pascal Lamy.

Nous souhaitons remercier tous ceux qui nous ont rendu visite et ont fait de cette journée un franc succès.

Contexte
Les parlementaires sont constitutionnellement chargés d'examiner et de ratifier les accords négociés dans le cadre de l'OMC par leurs gouvernements. L'OMC cherche donc à entretenir un dialogue ouvert avec les parlementaires pour les aider à mieux comprendre l'Organisation et ses travaux. Elle participe aux réunions des organes parlementaires *ad hoc* et organise des ateliers à l'intention des parlementaires aux niveaux national et régional.

Premier numéro du bulletin de l'OMC à l'intention des parlementaires, publié en mai 2009.

Participants à l'atelier régional destiné aux parlementaires des Caraïbes, tenu à St John's (Antigua-et-Barbuda) en février 2009.

Communication avec les parlementaires

En 2009, le Secrétariat a lancé un bulletin d'information mensuel destiné à tenir les parlementaires informés des faits nouveaux à l'OMC. En coopération avec des associations parlementaires régionales, l'OMC a également organisé trois ateliers régionaux à l'intention des parlementaires.

Bulletin d'information mensuel
En mai 2009, l'OMC a publié son premier bulletin d'information mensuel à l'intention des parlementaires. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une action plus large qui vise à renforcer la communication avec ce groupe important d'acteurs de la vie publique. Publié sur la page Web de l'OMC destinée aux parlementaires, le bulletin est distribué sous forme électronique.

Réunions formelles des organes parlementaires
Le Comité de pilotage de l'Union interparlementaire (UIP) sur l'OMC s'est réuni deux fois en 2009, y compris en marge de la septième Conférence ministérielle de l'OMC. Il a été informé par Mme Valentine Rugwabiza, Directeur général adjoint, des travaux de la Conférence et de l'état d'avancement du Cycle de Doha.

Le Comité de pilotage est composé d'une trentaine de parlementaires représentant les membres de l'UIP, organisation internationale qui regroupe les parlements du monde entier. Le Directeur général, des hauts fonctionnaires de l'OMC, le Président du Conseil général de l'OMC et les ambassadeurs en poste à Genève participent régulièrement à ses réunions pour informer les législateurs de l'évolution des négociations de Doha et d'autres questions importantes concernant le système commercial multilatéral.

Durant le Forum public de cette année, l'UIP et le Parlement européen ont organisé une séance intitulée « Le protectionnisme peut-il protéger le commerce ? Le point de vue du législateur ».

Ateliers régionaux
En 2009, l'OMC a organisé trois ateliers régionaux à l'intention des parlementaires :

- à St John's (Antigua-et-Barbuda), à l'intention des parlementaires des Caraïbes
- à Abou Dhabi (Émirats arabes unis), à l'intention des parlementaires arabes, en collaboration avec le Fonds monétaire arabe
- à Singapour, à l'intention des parlementaires des pays de l'ASEAN-plus (les dix pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est plus la Chine, le Japon et la République de Corée), en collaboration avec la Fondation Temasek.

L'OMC coopère régulièrement avec des associations parlementaires régionales, comme l'Association parlementaire du Commonwealth et l'Assemblée parlementaire de la francophonie, avec lesquelles elle organise des activités de sensibilisation à l'échelon régional dans d'autres parties du monde. Les initiatives régionales complètent les ateliers nationaux qui sont organisés à l'intention des parlementaires dans le cadre des activités d'assistance technique régulières de l'OMC. Grâce à ces initiatives, l'OMC a pu approfondir les relations de travail avec les parlements nationaux ainsi qu'avec les organisations de parlementaires.

Renforcement de la coopération internationale

En 2009, l'OMC a poursuivi sa coopération avec diverses organisations intergouvernementales telles que les Nations Unies, l'Organisation de coopération et de développement économiques, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale.

Nations Unies
En 2009, le Directeur général de l'OMC a participé aux deux réunions ordinaires du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies (CCS), organe de haut niveau composé des chefs de secrétariat des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, des institutions de Bretton Woods et de l'OMC. Le CCS est présidé par le Secrétaire général de l'ONU.

Le rôle du CCS est de renforcer la coopération internationale sur les questions de dimension mondiale. Des fonctionnaires du Secrétariat de l'OMC participent aux réunions des organes subsidiaires du Conseil chargés des programmes et de la gestion. Cette année, les délibérations ont porté principalement sur la riposte internationale à la crise économique mondiale. L'OMC a pris la direction du volet commercial, en collaboration avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, dans le cadre des «initiatives communes contre la crise». Le Secrétariat de l'OMC est également représenté au Comité de coordination de haut niveau de l'ONU, qui suit les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, ainsi qu'aux réunions du Conseil économique et social de l'ONU, qui s'occupe des questions de développement.

L'OMC a participé à la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement, qui a eu lieu à New York en juin 2009.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
En septembre 2009, l'OMC s'est associée à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour publier un rapport conjoint sur les faits nouveaux en matière de commerce et d'investissement dans les pays du G-20 avant leur sommet de Pittsburgh (États-Unis) (voir la page 74). Ce partenariat s'est poursuivi en 2010, avec la publication d'un autre rapport conjoint au mois de mars.

L'OMC a aussi poursuivi son étroite coopération avec la CNUCED dans la formation et l'assistance technique en faveur des pays en développement et des pays les moins avancés. La CNUCED est un partenaire privilégié de l'OMC dans des programmes tels que le Cadre intégré renforcé (voir la page 109) et le Programme intégré conjoint d'assistance technique (JITAP). Les deux organisations assurent le parrainage conjoint du Centre du commerce international, organisme de promotion du commerce œuvrant au profit des pays en développement.

L'OMC et la CNUCED organisent différentes sessions d'information et activités de formation interrégionales pour aider les représentants de pays en développement à en savoir advantage sur l'OMC et les négociations commerciales. Ces activités font généralement appel à des fonctionnaires de l'OMC et de la CNUCED. L'OMC collabore aussi avec la CNUCED dans le cadre du Groupement interinstitutions des Nations Unies concernant le commerce et la capacité de production, qui vise à coordonner les activités liées au commerce et au développement dans l'ensemble du système des Nations Unies.

Centre du commerce international
L'OMC travaille en étroite collaboration avec le Centre du commerce international (ITC) pour mettre en place la capacité du côté de l'offre et l'infrastructure liée au commerce dont les pays en développement ont besoin pour mettre en œuvre les Accords de l'OMC et en tirer profit. Parmi les initiatives conjointes figurent le Programme intégré conjoint d'assistance technique, le Cadre intégré renforcé (CIR) et l'initiative «Commerce pour le développement».

Communication

Contexte
L'OMC collabore étroitement avec d'autres organisations intergouvernementales et avec des organismes régionaux, en particulier ceux qui s'occupent des questions commerciales. Cette coopération permet une action coordonnée et une approche cohérente des politiques commerciales.

L'OMC a participé à la Conférence des Nations Unies sur la crise financière mondiale, à New York, en juin 2009.

Patricia Francis, Directrice exécutive du Centre du commerce international, à la Conférence ministérielle de l'OMC en 2009.

Communication

Avec la CNUCED, l'OMC et l'ITC ont pris des engagements importants en vue de renforcer la coopération interorganisations. Cette collaboration est notamment fructueuse au sein du Groupement interinstitutions du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination concernant le commerce et la capacité de production, qui conçoit des programmes et des activités complémentaires en fonction des domaines d'expertise respectifs des organisations.

En 2009, l'OMC, l'ITC et le CIR ont mis au point un programme d'assistance aux pays les moins avancés (PMA) ayant engagé un processus d'accession à l'OMC, pour répondre aux demandes des gouvernements qui souhaitaient bénéficier d'une assistance technique accrue pendant ce processus. Des efforts supplémentaires sont par ailleurs consacrés au développement d'un programme conjoint OMC-CCI pour les entreprises de PMA accédants, qui vise à renforcer le rôle du secteur privé dans le processus d'accession. Pour 2010, il est aussi prévu d'élargir la portée du programme d'apprentissage modulaire sur la politique commerciale à l'intention des responsables d'entreprises, qui sera incorporé aux cours régionaux de politique commerciale OMC/ITC.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
Comme il a été indiqué plus haut, en septembre 2009 l'OMC, la CNUCED et l'OCDE ont publié un rapport conjoint sur les faits nouveaux intervenus en matière de commerce et d'investissement dans les pays du G-20 dans le contexte de la crise économique et financière. De plus, le Directeur général a participé à la réunion ministérielle annuelle de l'OCDE. L'OMC et l'OCDE entretiennent depuis longtemps d'étroites relations de travail à tous les niveaux, et les fonctionnaires du Secrétariat de l'OMC participent à de nombreuses réunions de l'OCDE.

Autres organisations intergouvernementales
En 2009, l'OMC a travaillé en coopération avec plusieurs autres organisations intergouvernementales, telles que le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, sur des questions liées au commerce et aux besoins des pays en développement.

L'OMC entretient aussi depuis longtemps des relations de travail avec d'autres organisations telles que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale des douanes (OMD), l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Programme de chaires de l'OMC

Communication

En mars 2009, le Secrétariat a lancé un nouveau Programme de chaires de l'OMC (PCO), pour fournir un appui ciblé aux activités d'enseignement, de recherche et de sensibilisation de 14 universités et instituts de recherche situés dans des pays en développement.

Par l'intermédiaire du PCO, l'OMC veut aider les établissements universitaires nationaux à approfondir les connaissances des étudiants sur les questions intéressant la politique commerciale et à contribuer davantage à l'analyse, à la formulation et à la mise en œuvre des politiques commerciales nationales. Cela permettra de renforcer la participation des pays bénéficiaires au système commercial multilatéral. Le PCO est géré conjointement par l'Institut de formation et de coopération technique et par la Division de la recherche économique et des statistiques de l'OMC.

Sur un total de 70 propositions reçues, 14 projets ont été retenus la première année à l'issue d'un processus de sélection auquel est associé le Conseil consultatif du PCO. Le Conseil consultatif se compose de 22 universitaires et experts du monde entier qui participent à toutes les décisions de fond concernant le programme. Pour choisir les propositions, il tient compte d'une série de critères, y compris la création de réseaux, les programmes nouveaux par rapport aux programmes établis, le perfectionnement de jeunes chercheurs, le renforcement des capacités et la durabilité, la mise en œuvre conjointe avec d'autres institutions et l'utilisation des ressources. Une attention particulière est accordée aux propositions de qualité émanant d'institutions avec lesquelles l'OMC a déjà collaboré pour la tenue de cours régionaux de politique commerciale, ainsi qu'à l'équilibre régional.

Dans le cadre du PCO, un montant pouvant atteindre 50 000 CHF par an et par établissement sera fourni pour une durée maximale de quatre ans en vue du financement d'une chaire professorale dans les domaines de la politique commerciale, du commerce international, des relations internationales et du droit économique international. Il est prévu d'étendre le programme à d'autres établissements avec le temps.

Le 26 janvier 2010, le Directeur général a officiellement donné la liste des 14 universités et instituts de recherche retenus :

- Facultad latinoamericana de ciencias sociales (Argentine)
- Centro de estudios de política comercial, Instituto de estudios internacionales (Université du Chili)
- Shanghai Institute of Foreign Trade, School of WTO Research and Education (Chine)
- Center for World Trade Studies, Universitas Gadjah Mada (Indonésie)
- Department of Government, University of the West Indies, Mona Campus (Jamaïque)
- University of Jordan
- School of Economics, University of Nairobi (Kenya)
- Universiy of Mauritius
- Instituto Tecnológico Autónomo de México
- Université Mohammed V-Souissi, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales (Maroc)
- University of Namibia
- Université d'État de Saint-Pétersbourg, Faculté d'économie (Russie)
- Faculté des sciences économiques et de gestion, Université Cheikh Anta Diop, Dakar (Sénégal)
- Faculté d'économie, Université nationale du Viet Nam.

« Par l'entremise de ce programme, l'OMC et ses partenaires universitaires s'adressent aux dirigeants de demain, en les aidant à mieux comprendre le mécanisme complexe que constitue le système commercial mondial. En renforçant les compétences de ces jeunes gens en matière de politique commerciale, le PCO contribuera à rendre les pays en développement mieux à même de participer pleinement à l'environnement commercial du XXIe siècle, » a dit le Directeur général.

Le Programme de chaires de l'OMC pour les universités des pays en développement a été lancé en 2009.

Activités d'information du public

Contacts avec les médias et le public

En 2009, la Division de l'information et des relations extérieures a continué d'avoir des contacts réguliers avec les journalistes de Genève et du monde entire. Elle a organisé près de 160 séances d'information à l'OMC auxquelles ont participé près de 4 800 personnes.

En 2009, la Division de l'information et des relations extérieures a organisé 91 conférences de presse et points de presse pour les journalistes à Genève. Les principaux sujets abordés ont été les négociations commerciales, les réunions du Conseil général et le règlement des différends (voir la figure 5). En novembre et décembre, l'OMC a accueilli environ 200 journalistes durant les trois jours de la Conférence ministérielle (voir la page 12) et elle a organisé 30 conférences de presse, dont 13 données par des ministres.

Figure 5: Conférences de presse/points de presse de l'OMC en 2009, par thème

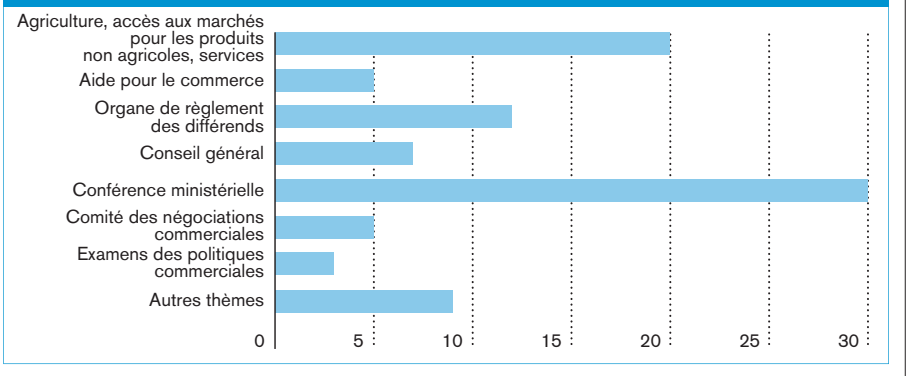

L'OMC a aussi maintenu des contacts réguliers avec plus de 2 100 journalistes basés dans de nombreux autres pays qui se sont inscrits pour utiliser la salle de presse sur son site Web. Ces journalistes ont tous reçu régulièrement les bulletins électroniques sur les faits nouveaux intervenus à l'OMC.

Environ 30 conférences de presse ont été organisées pendant la Conférence ministérielle.

En 2009, l'OMC a tenu un séminaire de formation à l'intention des journalistes. Organisé en coopération avec l'Institut Friedrich Ebert Stiftung, ce séminaire s'adressait principalement aux journalistes des pays en développement. Il visait à aider les journalistes à mieux comprendre l'OMC et les questions commerciales et à leur permettre de rencontrer, de façon informelle, des experts de l'OMC. Le séminaire a eu lieu à l'OMC et a duré trois jours. Il s'est déroulé en français et a été suivi par onze journalistes des pays suivants : Bénin, Cameroun, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Sénégal et Tunisie,

En 2009, le contact a été maintenu avec le public à travers 159 séances d'information organisées à l'OMC, auxquelles ont assisté près de 4 800 personnes venues du monde entier. La plupart des groupes ont fait le voyage à Genève spécialement pour s'informer sur l'OMC et la communauté internationale. La majorité d'entre eux étaient composés d'étudiants de cycles supérieurs, et les autres comprenaient des étudiants de premier cycle, des journalistes ou encore des représentants d'organisations non gouvernementales, d'administrations publiques ou de groupements professionnels. Environ 80 % des exposés ont été donnés en anglais, 9 % en français et 1 % en espagnol ; les 10 % restants ont été présentés dans d'autres langues dont l'allemand, le chinois, le finlandais, le hollandais, l'italien et le thaï.

En 2009, l'OMC a reçu environ 40 000 questions et observations du public par courrier électronique.

Site Web de l'OMC

En 2009, le site Web a attiré en moyenne près de 1 million de visiteurs par mois. On a comptabilisé au total plus de 82 millions de pages consultées, soit une augmentation de 2% par rapport à 2008. Les téléchargements ont augmenté de 13% pendant la même période. Parmi les fichiers les plus téléchargés figurent les *Statistiques du commerce international* (plus de 113 000 téléchargements), *Comprendre l'OMC* (plus de 113 000) et le *Rapport sur le commerce mondial* (plus de 56 000).

En 2009, le service de podcasts a été développé afin de rendre plus transparentes les activités de l'OMC, telles que les réunions de négociation informelles. Les déclarations des présidents des groupes de négociation sont régulièrement affichées sur le site Web. Les utilisateurs peuvent s'abonner pour être informés automatiquement de la mise en ligne d'un nouveau fichier audio.

À la fin de l'année, environ 140 000 personnes s'étaient inscrites dans la base de données sur les contacts pour recevoir par courrier électronique des bulletins réguliers sur les faits nouveaux intervenus à l'OMC (voir la figure 6). Ce sont essentiellement des universitaires, des consultants, des fonctionnaires et des étudiants particulièrement intéressés par les questions commerciales.

Figure 6: Personnes inscrites dans la base de données de l'OMC sur les contacts, à la fin de 2009

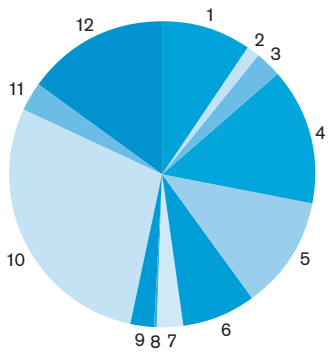

1	Universitaires	9.6%
2	Médias accrédités	1.5%
3	Autres journalistes	2.6%
4	Représentants d'entreprises	14.4%
5	Fonctionnaires gouvernementaux	12.0%
6	Juristes	7.9%
7	Représentants d'ONG	2.7%
8	Parlementaires	0.2%
9	Lycéens	2.6%
10	Étudiants	28.6%
11	Professeurs d'université	2.9%
12	Autres	15.0%

En 2009, le site Web a attiré en moyenne près de 1 million de visiteurs par mois.

Publications de l'OMC

En 2009, plus de 100 publications de l'OMC sont parues en anglais, français et espagnol, les trois langues de travail de l'Organisation. Nombre de ces ouvrages peuvent être téléchargés gratuitement à partir du site Web de l'OMC. Les publications sur support papier peuvent être achetées à la librairie en ligne de l'OMC : onlinebookshop.wto.org.

Annual publications

Rapport sur le commerce mondial 2009 — Français ISBN 978-92-870-3514-1 | 60 CHF

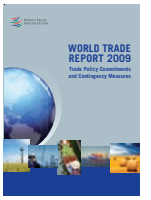

Le *Rapport sur le commerce mondial 2009* a pour thème « Les engagements en matière de politique commerciale et les mesures contingentes ». Il met l'accent sur les moyens de maintenir l'ouverture du commerce en temps de crise. Il traite, en particulier, de la façon dont les pays utilisent les clauses d'exemption contenues dans les accords commerciaux et du rôle que jouent ces mesures. L'un de ses principaux objectifs est de déterminer si les dispositions de l'OMC établissent un équilibre entre la flexibilité dont doivent disposer les gouvernements pour faire face à des difficultés économiques et la définition adéquate des mesures pour éviter leur utilisation à des fins protectionnistes.

Rapport annuel 2009 — Français ISBN 978-92-870-3682-7 | 50 CHF

Le *Rapport annuel 2009* de l'OMC, dans sa nouvelle présentation, est divisé en deux grandes sections. La première résume brièvement les activités de l'Organisation et passe en revue l'année 2008. La deuxième fournit des renseignements plus détaillés, illustrés par des graphiques, des tableaux et des photos. Le rapport contient aussi un message personnel du Directeur général, qui se penche sur 2008 et les défis futurs.

Statistiques du commerce international 2009 — Français ISBN 978-92-870-3698-8 | 50 CHF

Les *Statistiques du commerce international* présentent des statistiques complètes, ventilées par région et par pays, sur les principaux exportateurs et importateurs du monde. Les statistiques du commerce sont également présentées par produits et par services commerciaux. Quelque 250 tableaux et graphiques décrivent l'évolution du commerce sous divers angles et donnent des renseignements sous la forme de séries chronologiques à long terme. Chaque chapitre comporte une section introductive qui récapitule les grandes tendances du commerce.

Profils commerciaux 2009 — Français ISBN 978-92-870-3695-7 | 30 CHF

Les *Profils commerciaux* présentent une ventilation par pays des courants d'échanges et des mesures de politique commerciale des Membres de l'OMC ainsi que des pays souhaitant accéder à l'Organisation. Parmi les données fournies pour chaque pays figurent les indicateurs économiques fondamentaux (tels que le PIB), les indicateurs de politique commerciale (tels que les droits de douane et les droits d'importation), les flux commerciaux de marchandises (ventilés par grandes catégories de produits et par principaux pays d'origine et de destination), les flux commerciaux de services (ventilés par grand secteur) et des indicateurs concernant la propriété intellectuelle (comme le nombre annuel de brevets délivrés).

Profils tarifaires dans le monde 2009 — Français ISBN 978-92-870-3685-8 | 50 CHF

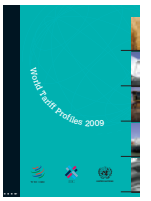

Les *Profils tarifaires dans le monde 2009* donnent des renseignements détaillés sur l'accès aux marchés. La liste des droits imposés par chaque Membre de l'OMC à ses importations est complétée par une analyse des conditions d'accès aux marchés auxquelles le pays fait face sur ses principaux marchés d'exportation. Les *Profils tarifaires dans le monde* sont une publication conjointe de l'OMC, de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et du Centre du commerce international (CCI).

Forum public de l'OMC 2008
Français ISBN 978-92-870-3500-4 | 30 CHF
DVD trilingue ISBN 978-92-870-3516-5 | 30 CHF

Cette nouvelle édition du *Forum public de l'OMC* donne un aperçu des débats qui ont eu lieu pendant le Forum 2008, dont le thème était «Un commerce tourné vers l'avenir». Le Forum a offert aux gouvernements, aux représentants d'organisations non gouvernementales, aux parlementaires, aux universitaires, aux milieux d'affaires, aux journalistes, aux juristes et aux étudiants une occasion exceptionnelle de discuter de la façon dont le système commercial pourrait répondre au mieux aux besoins futurs et aux aspirations de la communauté internationale. La publication est assortie d'un double DVD qui contient le site Web du Forum public 2008, y compris des enregistrements audio et un débat vidéo.

Le règlement des différends dans le cadre de l'OMC: une affaire, une page (1995-2008), édition 2009
Français ISBN 978-92-870-3527-1 | 30 CHF

Cette publication résume en une page, pour chaque différend réglé, les principaux faits et constatations de fond figurant dans le rapport du groupe spécial adopté et, le cas échéant, dans le rapport de l'Organe d'appel. S'il y a lieu, elle résume aussi les principales constatations concernant les questions de procédure importantes. L'index permet aux lecteurs de rechercher les différends par article et par Accord de l'OMC.

Nouvelles publications

Les textes du Cycle de Doha et documents connexes
Français ISBN 978-92-870-3510-3 | Gratuit

Cette publication regroupe les principaux documents adoptés par les gouvernements Membres de l'OMC à des stades importants avant et pendant les négociations commerciales qui ont été lancées par la Conférence ministérielle de Doha en novembre 2001. Elle remplace une publication antérieure intitulée *Déclarations de Doha*.

DVD WTO.ORG
Français ISBN 978-92-870-3678-0 | 20 CHF

Ce DVD fournit un «instantané» du site Web de l'OMC au mois d'août 2009, y compris les textes juridiques, les examens de politiques commerciales et les statistiques commerciales. Il est particulièrement utile pour les personnes qui n'ont pas accès à Internet. Il comprend la plupart des documents affichés sur le site Web de l'OMC, ce qui en fait un outil de formation idéal pour les séminaires.

Mondialisation et emploi informel dans les pays en développement
Français ISBN 978-92-870-3692-6 | 35 CHF

Cette étude conjointe réalisée par l'Organisation internationale du travail et le Secrétariat de l'Organisation mondiale du commerce met l'accent sur les liens entre le commerce et la croissance de l'économie informelle dans les pays en développement. Elle examine comment la réforme du commerce influe sur différents aspects de l'économie informelle. Elle analyse aussi comment les taux élevés d'emploi informel diminuent la marge de manœuvre dont les pays en développement disposent pour traduire l'ouverture du commerce en une croissance durable à long terme. En copublication avec l'Organisation internationale du travail.

Multilatéraliser le régionalisme: Défis pour le système commercial mondial (Directeurs de publication: Richard Baldwin, Patrick Low)
Anglais – Édition brochée: ISBN 978-0-521-73810-1 | 60 CHF

«Multilatéraliser le régionalisme», tel était le titre d'une grande conférence sur les accords commerciaux régionaux (ACR), qui s'est déroulée en septembre 2007 à l'OMC (Genève). Les ACR se sont multipliés dans le monde entier au cours des 20 dernières années, et presque tous les Membres de l'OMC sont parties à au moins l'un d'entre eux. Les documents de la conférence rassemblent de nouveaux travaux empiriques détaillés et de nouvelles réflexions créatives sur la manière d'aborder les complexités des ACR et sur les problèmes que ces accords posent pour le système commercial multilatéral. En copublication avec Cambridge University Press.

Mondialisation et emploi informel dans les pays en développement est une copublication avec l'Organisation internationale du travail.

Communication

Les règles régionales dans le système commercial mondial Anglais – Édition brochée: ISBN 978-0-521-75934-2 | 60 CHF
(Directeurs de publication: Antoni Estevadeordal, Kati Suominen, Robert Teh)

Avec la multiplication des accords commerciaux régionaux (ACR) de ces deux dernières décennies, les relations entre les règles et disciplines régionales et celles de l'OMC sont devenues de plus en plus complexes. L'un des obstacles majeurs à la compréhension des ACR est l'absence d'informations détaillées sur leur contenu, ce qui restreint le débat politique et l'analyse empirique des effets économiques de ces accords. L'ouvrage présente des exposés analytiques des principaux ACR dans six domaines clés: accès aux marchés, obstacles techniques au commerce, instruments de protection contingents, investissement, services et politique de la concurrence. En copublication avec Cambridge University Press.

Commerce et réduction de la pauvreté dans la région Asie-Pacifique: Études de cas et enseignements tirés des collectivités à faible revenu Anglais – Édition brochée: ISBN 978-0-521-74530-7 | 90 CHF
(Directeurs de publication: Andrew L. Stoler, Jim Redden, Lee Ann Jackson)

Cet ouvrage explore la relation complexe entre le commerce international et la réduction de la pauvreté à travers une combinaison de documents de recherche et d'études de cas contemporains. En consultation avec des entreprises et groupes locaux de pays en développement, les auteurs examinent comment les collectivités à faible revenu abordent le commerce dans la pratique, spécialement dans la région Asie-Pacifique où vivent environ deux tiers des pauvres du monde. En copublication avec Cambridge University Press.

Panorama 2009 de l'aide pour le commerce: Entretenir l'élan Français ISBN 978-92-870-3706-0 | 90 CHF

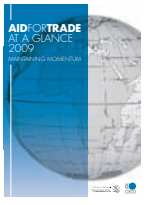

Ce rapport conjoint OCDE/OMC décrit les succès remportés jusqu'ici par l'initiative Aide pour le commerce. Il passe en revue les tendances et les faits nouveaux et propose une analyse exhaustive de l'engagement des donateurs et des pays partenaires. En outre, il aborde la dimension régionale de l'Aide pour le commerce et s'arrête sur trois projets d'infrastructure transfrontières. Enfin, il contient des fiches documentaires qui aident à évaluer les résultats et les incidences de l'Aide pour le commerce.

Commerce et changement climatique Français ISBN 978-92-870-3523-3 | 60 CHF

Cette publication vise à mieux faire comprendre les points d'articulation entre le commerce et le changement climatique. Elle commence par un résumé de l'état actuel des connaissances scientifiques sur le changement climatique et sur les options disponibles pour faire face aux problèmes qu'il pose. L'examen des éléments scientifiques est suivi d'une analyse des liens économiques entre le commerce et le changement climatique. Le rapport examine ensuite les politiques qui ont été mises en place aux niveaux international et national pour s'attaquer au changement climatique. En copublication avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement.

Manuel de lecture des listes OMC concernant les marchandises et les services Anglais – Édition brochée: ISBN 978-0-521-70682-7 | 45 CHF

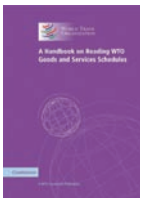

Cette publication est un guide détaillé pour la lecture des listes d'engagements OMC concernant les marchandises et les services. Ces listes, qui font partie des textes juridiques des Accords du Cycle d'Uruguay, représentent quelque 27 000 pages d'engagements spécifiques souscrits par les 153 Membres de l'Organisation en ce qui concerne les conditions d'accès aux marchés. Savoir les interpréter est indispensable pour quiconque est à la recherche de renseignements pour les besoins d'une activité universitaire, officielle ou économique. En copublication avec Cambridge University Press.

Commerce et changement climatique est une copublication avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement.

L'ouverture des marchés pour le commerce des services: pays et secteurs dans les négociations bilatérales et OMC (Directeurs de publication: Juan A. Marchetti, Martin Roy)

Anglais – Édition brochée: ISBN 978-0-521-73591-9 | 85 CHF

Le commerce des services représente une part croissante du commerce mondial et occupe de ce fait une place importante dans les négociations commerciales multilatérales, régionales et bilatérales. Dans ce recueil d'essais, des universitaires, des négociateurs et des experts de différentes organisations internationales se penchent sur les défis, les possibilités, les réalisations et les motivations dans le cadre de ces négociations. Les contributions et études de cas mettent l'accent sur des questions qui concernent des secteurs de services importants et des pays particuliers; elles permettent de mieux comprendre la libéralisation des services et la réglementation du commerce international des services. En copublication avec Cambridge University Press.

Examens des politiques commerciales | 100 CHF chacun

Les examens des politiques commerciales donnent une description détaillée des derniers développements survenus dans le domaine du commerce pour les 153 Membres de l'OMC. Chaque examen présente en détail la politique et les pratiques commerciales du Membre visé, décrivant les institutions chargées d'élaborer la politique commerciale et faisant le point sur la situation économique. Environ 15 examens de politiques commerciales sont publiés chaque année. En copublication avec Bernan Press.

Examens effectués en 2009: Brésil, Chili, Communautés européennes, El Salvador, Fidji, Géorgie, Guatemala, Guyana, Îles Salomon, Japon, Maldives, Maroc, Mozambique, Niger/Sénégal, Nouvelle-Zélande, Union douanière de l'Afrique australe (Afrique du Sud, Botswana, Lesotho, Swaziland), Zambie.

OMC – Situation des instruments juridiques 2008

Français ISBN 978-92-870-3488-5 | 20 CHF

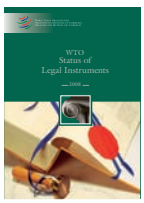

Cette publication traite des instruments élaborés par les Membres de l'OMC ou sous leurs auspices depuis la création de l'Organisation et contient pour chacun un état récapitulatif de ces renseignements. Les instruments sont généralement numérotés suivant l'ordre chronologique dans lequel ils ont été conclus.

Rapports sur le règlement des différends 2007 | 200 CHF par volume

Les rapports de l'OMC sur le règlement des différends comprennent les rapports des groupes spéciaux et de l'Organe d'appel, ainsi que les décisions arbitrales, portant sur les différends relatifs aux droits et obligations des Membres de l'OMC au titre des dispositions de l'Accord de Marrakech. La date de chaque volume correspond à la date à laquelle le différend a été réglé. Ce sont les seuls rapports officiels de l'OMC numérotés; ils sont disponibles uniquement en anglais. En copublication avec Cambridge University Press.

Prix du meilleur article décerné par l'OMC à de jeunes économistes

En avril 2009, le Secrétariat de l'OMC a créé le Prix du meilleur article décerné par l'OMC à de jeunes économistes. Ce prix, qui est assorti d'une récompense de 5 000 CHF, vise à promouvoir la recherche économique de haute qualité sur l'OMC et les questions la concernant, et à renforcer la relation entre l'OMC et les milieux universitaires.

Patrick Low, Directeur de la Division de la recherche économique et des statistiques, félicite Ralph Ossa, premier lauréat du Prix du meilleur article décerné par l'OMC à de jeunes économistes.

En septembre 2009, l'OMC a annoncé l'identité du premier lauréat du Prix du meilleur article décerné à de jeunes économistes. M. Ralph Ossa, de l'Université de Chicago, a été choisi parmi les 35 candidats comme lauréat du concours par un jury d'universitaires, pour son article intitulé *A 'New Trade' Theory of GATT/WTO Negotiations*. L'article aborde sous un angle nouveau la coopération commerciale dans le cadre de l'OMC et représente une publication importante sur les accords commerciaux qui suscitera beaucoup d'intérêt et de recherches de la part d'autres économistes spécialistes de la question.

Le jury a également décidé de décerner une mention spéciale à M. Mostafa Beshkar, de l'Université de Yale, qui a obtenu la deuxième place pour son article intitulé *Trade Skirmishes and Safeguards : A Theory of the WTO Dispute Settlement Process*. Le jury est convenu que l'article donnait une interprétation originale et intéressante de l'évolution des dispositions en matière de sauvegardes du GATT à l'OMC.

Jusqu'en 2011, le jury universitaire sera composé des membres suivants : Jagdish Bhagwati, professeur à l'Université de Columbia ; Robert Staiger, professeur à l'Université de Stanford ; Alberto Trejos, professeur à l'INCAE Business School ; Patrick Low, Économiste en chef de l'OMC ; et Hakim Ben Hammouda, Directeur de l'Institut de formation et de coopération technique de l'OMC.

Pour pouvoir concourir, l'auteur doit axer son article sur des questions liées aux aspects économiques de l'OMC, telles que la conception et les effets des accords commerciaux, les mesures visant à combattre le dumping et les subventions ou les « sauvegardes » temporaires contre les poussées soudaines des importations, la facilitation des échanges, l'Aide pour le commerce ou les aspects économiques du règlement des différends. L'auteur doit être âgé de 30 ans ou moins, ou il ne doit pas avoir obtenu son doctorat depuis plus de deux ans. Alors qu'en 2009, la plupart des articles ont été envoyés par des étudiants d'universités américaines ou européennes, la moitié des candidats n'étaient pas ressortissants de pays européens ou d'Amérique du Nord.

Journée des données à l'OMC

La première édition de la «Journée des données» à l'OMC s'est tenue les 18 et 19 mai 2009. Cette initiative interorganisations avait pour objectif de sensibiliser davantage à l'utilisation et à l'interprétation des données statistiques relatives au commerce, de permettre aux utilisateurs de se familiariser avec leurs applications, d'appeler l'attention sur les besoins persistants en matière de données et de promouvoir la cohérence et la coopération entre les organisations internationales qui gèrent des données.

La Journée des données, soutenue par le Centre du commerce international (ITC), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), la Banque mondiale et l'OMC, a été organisée principalement à l'intention des décideurs politiques, des analystes du commerce et des négociateurs qui sont des utilisateurs des données relatives au commerce. Mais cette journée a aussi été l'occasion, pour les spécialistes techniques des quatre organisations, de se réunir pour identifier les lacunes des données et analyser les besoins des utilisateurs en outils statistiques.

Le premier jour du séminaire, les participants ont examiné la disponibilité et l'utilisation des données concernant les services, les droits de douane et le commerce, les mesures non tarifaires, l'agriculture et la facilitation des échanges. Ils ont aussi discuté des bons et mauvais usages des indicateurs et des modèles statistiques. Le deuxième jour, des renseignements plus techniques ont été fournis sur les bases de données, les indicateurs et les autres outils statistiques établis par les quatre organisations et auxquels on pouvait avoir recours pour répondre à des demandes particulières.

Les utilisateurs des données et les statisticiens ont jugé utile cette Journée des données. Les fonctionnaires chargés des questions commerciales ont pu exposer aux statisticiens leurs besoins et leurs attentes en termes de données sur le commerce, et les statisticiens ont pu présenter leurs produits et proposer des solutions à certains des problèmes soulevés. En outre, ils ont reçu de précieuses informations en retour des utilisateurs, qui ont permis d'identifier les lacunes des données et les domaines où il était nécessaire d'améliorer la couverture, l'actualité et la diffusion des données.

Compte tenu de l'intérêt suscité par cette initiative et du soutien qu'elle a reçu, les quatre organisations participantes envisagent d'organiser des événements analogues à intervalles réguliers de façon à tenir les Membres de l'OMC et les analystes du commerce informés des faits nouveaux les plus pertinents dans le domaine des statistiques sur le commerce et l'accès aux marchés.

La brochure sur la Journée des données à l'OMC est disponible sur le site Web de l'OMC (voir http://www.wto.org/french/res_f/statis_f/broch_dataday_feb10_f.pdf). Elle présente les différents sujets statistiques abordés durant le séminaire, et mentionne les principaux ensembles de données et les principaux outils disponibles pour l'analyse des politiques commerciales et la prise de décisions dans ce domaine.

Communication

Contexte

Les statistiques jouent un rôle majeur dans l'analyse du commerce, les négociations et l'élaboration des politiques commerciales, mais il peut être difficile d'y accéder et de les interpréter. La première «Journée des données», initiative interorganisations dont l'OMC est l'hôte, a permis aux quatre organisations concernées d'intensifier la coopération dans le domaine des données relatives au commerce, de remédier aux chevauchements et d'œuvrer à l'amélioration des services fournis aux utilisateurs de données.